

Pour l'égalité réelle



Vie fédérale pages 2 et 3
Meeting unitaire - Convention internationale et européenne - Manifestation contre le projet des retraites - Fête de la Rose - 3^e Convention Nationale.

Edito page 3

Dossier pages 4, 5 et 6
Convention nationale pour l'égalité réelle par Benoît Hamon.

Dossier (suite) page 6
Les discriminations par Marie-Anne Chapdelaine.

Entretien page 7
Le cinquième risque ou risque dépendance par Patrick Leborgne.

Culture et Société page 8
La difficile circulation des artistes et intellectuels étrangers en France par Sylvie Lefranc.



La fête de la Rose 2010

Le dimanche 17 octobre s'est déroulée au Triangle la fête de la Rose 2010.

Le matin a été consacré à la réflexion, dans cinq ateliers animés par des responsables fédéraux et des élus, pour traiter les thématiques suivantes :

L'organisation des collectivités territoriales, la politique économique au service de l'emploi, le développement durable de nos pays, la protection sociale et retraite, la politique agricole et le monde rural.

Les nombreux participants, après un repas convivial, ont écouté les discours de Martin Meyrier (MJS), Frédéric Bourcier et Pierre Moscovici, l'invité politique de cette édition, qui a longuement dénoncé la politique injuste de Nicolas Sarkozy avant de brosser les grandes lignes d'une alternative en 2012.

Convention sur la nouvelle donne internationale et européenne.

Le texte, préparé par Laurent Fabius et Jean-Christophe Cambadélis, a été adopté à l'unanimité par le conseil national du 8 septembre 2010.

Après discussion dans les sections et vote le 30 septembre 2010, le texte amendé a été adopté par une convention fédérale le 1^{er} octobre 2010.

Notre Parti veut «redonner confiance et moyens à notre outil diplomatique, restituer au Parlement son rôle légitime d'évaluation et de contrôle politique de la stratégie internationale de la France, valoriser le rôle complémentaire des collectivités territoriales, accompagner activement les Français de l'étranger, proposer une nouvelle ambition».

Meeting unitaire



Les socialistes d'Ille-et-Vilaine ont largement contribué à la forte mobilisation pour ce meeting unitaire qui s'est déroulé le lundi 20 septembre à la halle Martenot.

Marie-Noëlle Lienemann, au nom du Parti Socialiste, a fait une intervention remar-

quable en expliquant les dangers de cette réforme des retraites. Elle a appelé, avec les 13 autres intervenants, au refus de ce projet de réforme et à plus de mobilisations pour faire échec au recul historique que le gouvernement entend imposer.

Manifestation contre le projet de réforme des retraites.



Le samedi 16 et le mardi 19 octobre 2010 : une marée humaine dans les rues de Rennes.

Plus de 40 000 personnes, des salariés du public mais aussi du privé, pour les cinquième et les sixième journées de mobilisation rennaise contre le projet de réforme des retraites. Il a fallu plus d'une heure et demie après que la tête de cortège est partie, pour que les derniers

manifestants puissent quitter la place de la gare, point de départ du mouvement. La mobilisation était au rendez-vous et le soleil était de la partie. Les socialistes étaient nombreux pour dire leur refus d'une retraite injuste et inefficace et rappeler leurs propositions.

La 3^e convention nationale «Pour une nouvelle donne internationale et européenne»

Avec cette troisième convention nationale nous venons de fixer le programme de politique internationale du Parti Socialiste. Celle-ci est aux antipodes de la politique internationale sarkosiste, inconstante et changeante, dont le principal ressort est l'effet ou plutôt la gesticulation médiatique et qui décrédibilise la France tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle européenne.

Notre projet s'articule autour de quelques idées-forces. Tout d'abord nous voulons un nouveau multilatéralisme qui redonne à l'ONU la place centrale qu'elle mérite et une France qui fasse entendre nos valeurs. Ensuite nous considérons que la mondialisation doit se faire au profit de la planète : nous prônons un juste échange et un développement solidaire. En particulier nous voulons en finir avec la FrancAfrique. Nous défendons une Europe de la croissance, de l'emploi et du progrès social. Notre projet européen passe par la création d'un véritable gouvernement économique européen, le développement de normes sociales, sanitaires et environnementales, une réindustrialisation du continent et une réactivation du couple franco-allemand.

La politique internationale c'est aussi la défense. Sur cette question, la position qui se dégage de notre programme est claire. Le droit doit primer sur la force. Pour pouvoir défendre ce point de vue et être écoutée, nous considérons que la France doit avoir une politique de défense ambitieuse. Cela passe par la conservation des moyens de défense et de dissuasion qui servent à garantir la sécurité nationale et qui permettent de participer avec nos partenaires européens et sous l'égide de l'ONU au maintien de la paix.

Pour conclure soulignons l'unanimité qui a accompagné l'adoption du texte débattu. C'est la première fois depuis longtemps que les socialistes se sont trouvés tous unis derrière un programme de politique étrangère. Le succès de ce texte est le fruit d'un véritable travail d'équipe et il démontre notre force et notre efficacité lorsque nous travaillons collectivement. C'est un signe très encourageant pour l'avenir.

Jean-Marie Lion



Par **Frédéric BOURCIER**, Premier Secrétaire Fédéral

Samedi 23 octobre, la délégation conduite par Sirri Sakik, député au Parlement turc, reçue à la Maison des Socialistes.

La Turquie en Europe.

Première croissance en Europe, troisième croissance mondiale début 2010 derrière l'Inde et la Chine, la Turquie a le vent en poupe sur le plan économique.

Politiquement, le pays est aux mains de l'AKP depuis 8 ans et vient d'adopter par référendum une évolution constitutionnelle qui limite le pouvoir politique et surtout judiciaire de l'armée. Comment ce parti issu de l'islam politique peut-il être le fer de lance de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne ?

Son succès vient d'abord de sa capacité à surfer sur les ruines du pouvoir kémaliste, son clientélisme et sa corruption généralisée. Economiquement, l'AKP a bâti, ce fut l'un de ses premiers slogans, «une société de marché». Le pouvoir a procédé à des privatisations nombreuses dont les télécommunications, une grande partie des services publics et de grandes infrastructures comme le port d'Izmir. L'AKP s'est donc allié le vieux patronat comme le nouveau, agit politiquement sur ses bases municipales, reste le parti de l'ordre et de la spiritualité. C'est donc un parti idéologiquement conservateur et économiquement ultralibéral.

Malheureusement l'offre politique de gauche se fait attendre. Les coupes dans le budget de l'Etat ont touché tous les services publics, y compris celui de l'Education. La sécurité sociale turque avantage les hôpitaux privés entraînant la décrépitude des hôpitaux publics. 10 millions de Turcs n'ont toujours pas accès à une protection sociale, ni à une retraite. Il n'y a pas de système d'allocations familiales.

Pour l'instant, avec une croissance de près de 7% par an, la crise sociale se contente de couvrir.

L'autre principal handicap de l'AKP est son incapacité à régler la question kurde. 14 des 77 millions habitants de Turquie sont kurdes. Rappelons qu'en entrant dans l'Union européenne, la Turquie nous permet d'avoir des frontières avec la Georgie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. Il est impensable de considérer que cela se fasse en niant la spécificité kurde — ni arabes, ni turcs, les Kurdes descendent des Mèdes.

Or l'attitude de l'AKP ne le permet pas. Les dotations de l'Etat aux communes et aux provinces sont profondément inégalitaires. On continue à dissoudre régulièrement le principal parti kurde malgré ses succès démocratiques — 4^e parti au Parlement turc, membre de l'Internationale Socialiste. On tente des procès politiques sur des motifs d'une insignifiance absolue. Tout est fait pour affaiblir la branche politique démocratique kurde. Dans quel but ?

C'est dans ce contexte que la coopération de Rennes avec la ville de Diyarbakir, 900 000 habitants, prend tout son sens. Aider à la rénovation urbaine d'un quartier dont la quasi totalité des immeubles a été bâtie illégalement, c'est construire l'Europe de demain, donner un sens concret à une solidarité politique, promouvoir une société multiculturelle et équilibrée là où 70% de la population est au chômage et où 40% des femmes n'ont reçu aucune éducation.

C'est cette vision de l'Europe que nous avons partagée à Rennes avec Sirri Sakik, député du BDP, en l'accueillant à la maison des Socialistes, puis avec Daniel Delaveau, sur place à Diyarbakir, avec Osman Baydemir, son maire BDP et le président du BDP Selahattin Demirtas.



Benoît HAMON

La Convention pour l'Égalité réelle rassemblera samedi 11 décembre prochain les militants et sympathisants socialistes afin d'adopter un texte traçant les grandes orientations politiques des socialistes pour construire une société basée sur l'égalité réelle entre les citoyens. L'Unité 35 a interrogé Benoît Hamon qui préside cette convention.

Convention p

Benoît, peux-tu nous préciser ce qu'il faut entendre par égalité réelle ?

C'est tout simple. Là où la droite et N. Sarkozy se contentent de promouvoir l'égalité des chances (tout le monde à égalité sur la ligne de départ), les socialistes entendent construire l'égalité réelle par l'égalité des droits.

Au moment où le dernier rapport de Jacques Attali propose de présenter aux salariés la facture de la crise par le blocage des salaires des fonctionnaires, le gel de certaines prestations sociales, la mise sous conditions de ressources des allocations familiales et l'augmentation de la TVA, la convention sur l'égalité réelle redonne des perspectives concrètes de transformation sociale sur un certain nombre de sujets.

D'ici décembre, tous les militants et sympathisants sont invités à débattre et échanger afin de construire ensemble ce projet. Peux-tu nous préciser le processus ?

A la rentrée, cinq ateliers ont été mis en place, au niveau national, afin de produire une note de synthèse sur la base des auditions qu'ils auront effectuées et des contributions envoyées par les militantes et les militants.

Les thèmes de ces ateliers ont permis un travail commun aux militants investis dans la convention Égalité réelle. Les thématiques sont donc transversales.

Quelles sont-elles ?

L'éducation et la formation, outils de l'égalité ; Inégalités territoriales ; Égalité femmes – hommes ; Pour en finir avec les discriminations ; Des services publics universels et personnalisés.

D'autre part, deux contributions ont complété les travaux de la convention : Économie Sociale et Solidaire, une allocation d'autonomie pour la jeunesse.

Forum et débats sur la Coopool, réunions du laboratoire des idées, université d'été de la Rochelle, l'élaboration d'un projet socialiste aura rarement

fait l'objet d'un débat aussi large et démocratique.

Quel est le calendrier ?

Après la présentation fédérale (15 novembre), un vote dans toutes les sections, prévu le 2 décembre, est l'occasion d'organiser des débats dans les fédérations et les sections.

Le vote n'est qu'une étape, car après l'adoption du texte, son intégration dans notre projet global puis sa transformation en programme pour les élections de 2012 seront l'occasion de préciser les priorités, de décrire les mécanismes à mettre en œuvre.

D'autre part, sauf à justifier de manière péremptoire que les politiques mises en œuvre par le gouvernement de gauche le seront « parce qu'elles étaient dans le programme... » comme



le déclarent jour après jour, parfois de manière mensongère, les membres du gouvernement Fillon-Sarkozy, notre action sera l'objet d'une véritable concertation avec tous les partenaires concernés.

C'est ce que j'ai voulu dire en affirmant que les orientations du PS sur les retraites, par exemple sur la durée de cotisation, seraient renégociées avec les syndicats si les socialistes arrivaient au pouvoir en 2012. Proposer, discuter, prendre en compte les aspirations qui s'expriment dans le mouvement social, voilà qui fonde un projet politique coproduit par tous ceux qu'il concerne.

Merci Benoît d'avoir répondu à nos questions.

**Entretien réalisé par
Cyrille Morel,
Secrétaire fédéral au Projet.**

pour l'Égalité réelle

DES SERVICES PUBLICS UNIVERSELS ET PERSONNALISÉS

Éducation, santé, transports, sécurité. Au service de l'intérêt général, les services publics apparaissent comme un puissant levier de progrès social. Ils sont néanmoins appelés à répondre aux nouveaux défis, sociaux, technologiques, économiques et environnementaux, que doit aujourd'hui relever notre société. La personnalisation des services publics offre une perspective nouvelle à cette ambition.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est une démarche économique et sociale fondée sur les valeurs d'égalité, de solidarité et de responsabilité. Ces valeurs sont inscrites au sein des structures de l'ESS et de leur fonctionnement : une personne = une voix, les dirigeants et dirigeantes sont élus, les instances de décisions sont collectives. L'ESS amène ainsi de nouveaux angles de réflexions sur le pouvoir dans l'entreprise, le partage des richesses.

ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES

L'égalité femmes – hommes est inscrite dans la loi. Pourtant, les femmes cumulent aujourd'hui les discriminations : inégalités de salaires, multipliant dans les contrats précaires et du temps partiel, différence de montant des retraites, persistance des violences, restriction du droit à disposer de son corps... La question de l'égalité entre les sexes est au cœur de la question sociale et donc de notre démarche politique fondée sur l'exigence de justice.

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION, OUTILS DE L'ÉGALITÉ

Un fils de cadre a cinq fois plus de chances d'être cadre qu'un fils d'ouvrier. La mobilité sociale reste conditionnée par le niveau d'études. Le diplôme et le type de formation initiale influent sur la facilité à trouver un emploi ainsi que sur sa stabilité. Les socialistes doivent proposer des politiques capables de faire de l'école le fer de lance de l'égalité réelle et qui favorisent la progression sociale.

INÉGALITÉS TERRITORIALES

Les inégalités territoriales se creusent, des territoires de relégation se multiplient dans les villes comme dans les campagnes : des millions de citoyens sont exclus du pacte républicain. Parce qu'elle assure la cohésion du pacte social, l'égalité territoriale est un véritable enjeu de société qui ne se limite plus à la réparation des dégâts. Le projet doit décrire les moyens d'assurer la solidarité entre les territoires afin d'œuvrer en faveur de l'égalité réelle.



POUR EN FINIR AVEC LES DISCRIMINATIONS

Nous sommes égaux en droit, nous dit la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Alors que la droite privilégie la réussite de quelques-uns et affaiblit les outils de sanction des discriminations, nous, socialistes, voulons réhabiliter la notion d'égalité pour qu'elle permette l'émancipation réelle des individus. Il s'agit de concilier le principe d'universalité avec la nécessité de rectifier certaines inégalités et de mieux appréhender les discriminations pour les combattre efficacement.

UNE ALLOCATION D'AUTONOMIE POUR LA JEUNESSE

La France peine à faire augmenter son niveau de qualification. Alors que le diplôme reste la meilleure protection face au chômage, nous n'atteignons toujours pas les 50% d'une génération au niveau de la licence. D'autre part, ceux qui entrent dans le système universitaire sont de plus en plus nombreux à devoir se salarier pour financer leurs études au détriment de celles-ci. Parfois, il les abandonnent afin de trouver des moyens pour vivre.

Les discriminations

sont une des plus grandes formes d'injustice.

Mais qu'est-ce qu'une discrimination ?

Une discrimination est un traitement défavorable d'une personne par rapport à une autre, dans une situation comparable et en raison de critères prohibés par la loi. Il s'agit de choix ou de dispositions concernant des individus dans :

- l'emploi (recrutement, rémunération, ...);
- l'accès à un lieu, un service ou un droit (entrée en discothèque, location d'un logement, ...).

La discrimination est donc un acte, une décision et non un propos, un préjugé ou une attitude.

Les discriminations sont une offense à la République et un fléau pour les citoyens qui en sont victimes chaque jour. Les socialistes, fidèles aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ont toujours placé la lutte contre les discriminations au cœur de leur engagement.

Nous avons la responsabilité d'agir car il n'y aura pas de réalisation de l'idéal républicain de liberté, d'égalité et de fraternité sans une prise de conscience collective.

C'est en maintenant une vigilance forte et la mobilisation de tous que l'on pourra faire reculer les discriminations.

Marie-Anne CHAPDELAINÉ
Secrétaire fédérale

brèves

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MILITANTS RENNAIS

Le bureau du CCV (Comité de Coordination de la Ville) a organisé le 12 octobre à la Maison des Socialistes, l'Assemblée Générale des militants en présence de Daniel Delaveau, maire de Rennes.

Le Maire nous a fait un exposé concis sur la politique municipale en mettant l'accent sur l'effort exceptionnel d'investissement consenti par la ville de Rennes en cette période de crise.

Le débat avec les militants a fait ressortir que l'emploi, le logement social et la sécurité des citoyens restent la priorité de l'équipe municipale.

Projet de loi relatif À L'IMMIGRATION, À L'INTÉGRATION ET À LA NATIONALITÉ

Adopté en 1^{re} lecture à l'Assemblée Nationale le 12 octobre

Parmi l'ensemble des mesures répressives défendues par le gouvernement, celle qui concerne la réduction du champ d'action du juge judiciaire, garant des libertés, retiendra notre attention. L'intervention en rétention du juge des libertés et de la détention (JLD) est retardée de 48 heures à 5 jours. En conséquence, le juge administratif pourra se prononcer sur la légalité de la mesure d'éloignement prise par le Préfet avant le juge des libertés et de la détention, dont la mission est de contrôler les irrégularités de procédure, notamment lors de l'interpellation.

Cette réforme, contraire aux principes constitutionnels et au pacte républicain, marque un tournant dans la politique migratoire du gouvernement en instaurant des régimes d'exception à l'encontre des étrangers en situation irrégulière.

LE CINQUIÈME RISQUE OU RISQUE DÉPENDANCE

Entretien avec **Patrick LEBORGNE**, délégué fédéral aux Entreprises

Patrick,
peux-tu situer le problème ?

Actuellement la perte d'autonomie touche 1 million de personnes handicapées et autant de personnes âgées bénéficiaires de l'APA. Selon l'Insee, la France comptait, en 2008, 5,6 millions de personnes de plus de 75 ans, un tiers de plus qu'il y a dix ans et cette population devrait doubler approximativement d'ici à 2050, pour atteindre 11 millions de personnes.

Par ailleurs, sur la seule année 2008, 19 milliards d'euros d'argent public ont été consacrés à la dépendance, soit l'équivalent d'un point de PIB, financé par l'assurance maladie et les départements.

Actuellement, quel est le projet du gouvernement ?

La proposition la plus importante du projet gouvernemental consiste à **faire souscrire de façon obligatoire à tous les citoyens, à partir de 50 ans, un contrat d'adhésion à une assurance privée.**

C'est aussi l'augmentation de la part CSG des retraités imposables.

«A terme, ce système a vocation à remplacer la prise en charge publique de la dépendance qui ne serait maintenue qu'à titre provisoire.» (Valérie Rosso-Debord, députée UMP)

Et ce marché devrait être lucratif pour les assureurs privés car : **«Plus d'une personne sur deux ne sera donc jamais dépendante. La durée moyenne de dépendance lorsqu'elle survient est de 3,7 ans pour les hommes et 4,4 ans pour les femmes. Par ailleurs, les durées longues en dépendance sont rares. Seuls 6 % des hommes et 16 % des femmes atteignant l'âge de 60 ans vivent plus**

de 5 ans en dépendance» (Manuel Plisson). Nous comprenons mieux pourquoi Denis Kessler l'ancien vice-président du MEDEF est reparti à son métier d'origine : l'assurance...

Il est inutile de détailler plus avant ces



Patrick LEBORGNE

propositions pour comprendre l'iniquité de ces mesures. Faire face à l'invalidité, aux conséquences de la maladie d'Alzheimer et autres types de dépendance nécessite de la solidarité nationale et non la marchandisation de la maladie. Faire cotiser obligatoirement à partir de 50 ans à une assurance privée éloigne le citoyen de toute mutualisation du risque et est contraire à la philosophie qui prévaut en la matière.

Et quel était le projet du candidat Sarkozy ?

«Je créerai une cinquième branche de la protection sociale. Je veux que la France soit un modèle dans la prise en charge des personnes âgées et dépendantes. L'honneur d'une civilisation, c'est la manière dont elle s'occupe des plus fragiles d'entre nous» Source : Mon Projet (extraits).

Comment faire face à cette nouvelle urgence sociale ? Qu'attends-tu du projet socialiste ?

Nous ne pouvons pas faire l'impasse d'une réforme globale de notre protection sociale : nouveau financement, nouvelle organisation, sans oublier la création d'une sécurité sociale professionnelle. Et ce vaste chantier ne pourra pas se faire sans une large concertation avec nos partenaires syndicaux et associatifs.

Les cotisations assises sur le salaire ne suffisent plus. Les déficits de l'Etat et de la protection sociale ont presque triplé depuis 2002. La solution consiste t-elle dans la création d'une TVA sociale connaissant l'inégalité de cette mesure ? Le glissement de la CSG vers l'impôt sur le revenu et sa mensualisation ne suffiront pas, mais c'est une première étape. Nous devons être inventifs et retrouver l'esprit du Front Populaire et de sa mise en œuvre par le Conseil National de la Résistance, pour nos aînés et encore plus pour nos enfants.

Il nous appartient aussi de rénover le paritarisme de gestion de la sécurité sociale et de redonner du pouvoir aux représentants des salariés car aujourd'hui tout se passe au Parlement.

Une bonne gestion politique de ce dossier sera également source de richesse par le nombre d'emplois créés.

Pour conclure je souhaite rappeler deux chiffres importants : dans les années 80 la redistribution représentait environ 80% du PIB. Actuellement cette redistribution est de l'ordre de 62%.

**Propos recueillis par
Sylvie Lefranc**



La difficile circulation des artistes et intellectuels étrangers en France

Par Sylvie LE FRANC

Il est de plus en plus compliqué et risqué d'inviter un artiste étranger notamment en provenance d'Afrique noire. Selon les chiffres officiels du gouvernement, 12% d'artistes africains seraient empêchés de venir, mais le taux serait bien supérieur selon les professionnels. L'organisateur doit faire face à des procédures complexes, incohérentes et dissuasives avec le risque d'une annulation de dernière minute aux conséquences économiques importantes.

Les refus de visas se multiplient en période estivale où les manifestations culturelles sont nombreuses. Le procédé est souvent le même : le consulat fixe un rendez-vous en vue d'examiner la demande de visa dans un délai qui ne permet plus à l'artiste d'honorer son invitation.

Lors d'une rencontre professionnelle organisée par Zone Franche en avril 2009, Sarah Ouaja-Ok, adjointe à la culture à la mairie de Reims, témoigne : «*Souvent, il y a des annulations de dernière minute, soit dans le cadre de programmations fixes, soit dans le cadre de festivals, y compris pour des lieux qui jouissent d'une certaine crédibilité*». Louis Joinet, magistrat, président du festival d'Aurillac, renchérit : «*du côté du consulat, les législations se sont raidies, depuis Hortefeux certes, mais la tendance avait commencé bien avant*». Le directeur d'Africolor réagit : «*Parfois, j'ai l'impression de ne pas être considéré comme un professionnel mais comme un négrier d'un nouveau genre*».

Ainsi, Aliou Badara Diallo, musicien de reggae sénégalais, chanteur du groupe Black African Positive, a été contraint d'annuler sa tournée qui débutait à Lille en mars 2010 et se poursuivait en Europe, pour refus d'octroi de visa par les services consulaires. Pourtant tout était en règle : con-

trat de travail, certificat d'hébergement, attestation délivrée par Zone Franche, relevé bancaire garantissant les ressources, assurance, billets aller-retour, etc. Pour ce chanteur francophone, panafricaniste, le refus de visa - non motivé - est incompréhensible d'autant plus qu'il est membre de la SACEM depuis deux ans.

Le cas de Fadel Dia est exemplaire et encore plus incompréhensible. Ecrivain sénégalais, professeur émérite de géographie, ancien Inspecteur général de l'Éducation nationale, secrétaire général de la conférence des ministres de l'Éducation francophone, il était invité à participer à une rencontre littéraire au festival Africajarc qui se tenait à Cajarc en juillet 2009. Il a obtenu le rendez-vous au consulat le 7 septembre ! Et comme le souligne Henri Senghor, neveu du poète : «*Il a 70 ans. A-t-il le profil d'un immigré clandestin ?*» Le festival Africajarc a d'ailleurs payé le prix fort de la politique d'immigration. Ce sont des artistes et intellectuels en provenance de la Côte-d'Ivoire, de Mauritanie, du Ghana et de Kinshasa qui ont été empêchés de venir faute de visas.

Quels sont les effets de cette politique absurde ?

Les producteurs engagent des artistes européens ou des artistes africains vivant en France et, comme le souligne François Campana, maître de conférences à l'Institut d'études théâtrales de Paris III, cela pousse à n'avoir «*qu'une diversité culturelle de façade*».

S'il est difficile de faire venir des artistes repérés dans leur pays, cela l'est encore plus pour des artistes inconnus qui vivent dans des pays en guerre et en graves difficultés économiques. Le nomadisme est un droit fondamental pour les artistes, notamment

les musiciens. Elle leur permet de se faire connaître, d'acquérir un professionnalisme et développe l'économie de la musique dans les pays en développement.

C'est la perte de la diversité des expressions culturelles qui est en jeu et, avec elle, l'enrichissement mutuel né de cette diversité. Serions-nous tout à fait les mêmes si nous n'avions pas accueillis, du temps où la France avait cette hospitalité universelle qui lui fait tant défaut aujourd'hui, Léopold Sédar Senghor, Django Reinhardt, Picasso ou Dali ?

VENDREDI 26 NOVEMBRE
de 19 heures à 21 heures

**Espace des Lavandières
à GOVEN**

RÉUNION SUR

**LA POLITIQUE AGRICOLE
COMMUNE**

avec

Stéphane Le Foll,

Député européen

et **Jean-René Marsac,**

Député d'Ille-et-Vilaine

BULLETIN D'ABONNEMENT

Votre abonnement à **L'unité**

arrive à échéance ?

Un bon réflexe : réabonnez-vous

BULLETIN À RENOYER À **L'unité**

22, RUE DE LA CHALOTAIS - 35000 RENNES

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] []

VILLE : _____

(0,76 EUROS, LE NUMÉRO - 10 NUMÉROS PAR AN).
CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE
FINANCEMENT DU PARTI SOCIALISTE D'ILLE-ET-VILAINE (ADFPS 35)